

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

### A V I S

Le Conseil supérieur de l'énergie, saisi par la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, d'un projet de programmation pluriannuelle pour la Corse 2016-2018/ 2019-2023,

- salue le travail réalisé par la Collectivité territoriale de Corse et l'Etat ;
- souligne l'importance de la sécurisation électrique de la Corse, par le renouvellement rapide de la centrale du Vazzio ;
- souligne l'intérêt d'un approvisionnement en gaz de la Corse, et dans l'attente la substitution du fioul lourd par du fioul léger, pour le fonctionnement des centrales électriques afin de réduire les émissions polluantes et les émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, certains membres :

- regrettent un manque d'ambition dans les objectifs de développement des énergies renouvelables et dans la planification d'actions concrètes de développement des réseaux intelligents ;
- soulignent l'importance de développer le stockage, dont les coûts devraient diminuer sur l'horizon de la PPE, et d'augmenter le seuil de déconnexion des énergies intermittentes dans le respect de la sécurité de fonctionnement du réseau électrique ;
- soulignent l'importance d'agir de manière plus ambitieuse sur la précarité énergétique, et sur la réduction de la part du chauffage électrique ;
- insistent sur la coopération entre les différents acteurs de l'énergie pour faire aboutir les projets identifiés, notamment le projet d'approvisionnement en gaz ;
- s'interrogent sur les effets réels de la PPE sur l'emploi et regrettent que le sujet de la formation soit abordé de manière très succincte.

Sous ces précisions, le Conseil supérieur de l'énergie donne un **AVIS FAVORABLE** à ce projet dans sa séance du mardi 29 septembre 2015.

Le Président  
du Conseil supérieur de l'énergie,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Courteau', with a long horizontal stroke extending to the right.

Roland COURTEAU